

Sujet : [INTERNET] Méthanisation Naturalgie

Date : 15/03/2022 20:21

Pour : "pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr" <pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr>

Bonjour,

Après la multiplication des éoliennes, voici le temps des méthaniseurs vendus avec le même argument : lutter contre le réchauffement climatique. Aujourd'hui, c'est le monde agricole qui rêve d'un monde radieux ! Après l'énergie du vent et les agrocarburants, voici une manne propre à panser les plaies d'un secteur qui va perdre l'équivalent d'1 milliard d'euros d'aides européennes avec la nouvelle PAC. Du coup, et « quoi qu'il en coûte » l'Etat, la recherche, les élus de toute obédience ont promu à une vitesse record ce mirage, garant d'une nouvelle rente, aussi incertaine au plan agronomique que lourde de menaces environnementales. Cette image « d'épinal » qui consiste à produire de l'énergie à partir des déjections d'un élevage, donc à valoriser les excréments en les mélangeant dans un digesteur (le fameux méthaniseur) à des cultures dites intermédiaires (avoine, orge etc ...) et à d'autres résidus céréaliers, cette image, martelée à l'unisson par le nouveau lobby de la méthanisation, a été très tôt contestée par les agriculteurs, ceux de la confédération paysanne (pas ceux de la FNSEA) qui redoutent une financiarisation accrue de l'agriculture à travers l'arrivée d'entreprises et de capitaux industriels de type « Ferme des 1000 vaches ».

L'implantation de méthaniseurs, outre le fait qu'elle offre une nouvelle source de revenus aux agriculteurs, est une aberration économique et écologique :

- RISQUE DE FUITE DE METHANE AU NIVEAU DES SOUPAPES ET DES CANALISATIONS !
- Le digestat (concentré d'azote, de phosphore et de micro organismes qui seront épandus sur les terres en guise d'engrais) est très volatil et l'ammoniac se disperse très facilement dans l'air. A son contact, il s'oxyde et va développer du protoxyde d'azote, un gaz à effet de serre 300 fois plus puissant que le CO2. A cela s'ajoute l'apparition de l'oxyde d'azote, un polluant pris en compte dans les mesures actuelles de la pollution de l'air. Ainsi que le développement de particules fines.
- Le développement à marche forcée des méthaniseurs bouscule le marché des déchets, intensifie la concurrence entre les cultures et pousse à la concentration des exploitations.
- De nombreuses terres agricoles seront dorénavant consacrées à la production de cultures destinées au digesteur ! Et lorsque nous n'aurons plus assez de place pour les élevages, nous importerons des effluents de l'étranger. C'est ce qu'à fait l'Allemagne en achetant des effluents en Pologne.
- Avec la crise ukrainienne, et la pénurie de céréales qui s'annonce, sans parler de l'explosion du prix de ces céréales qui va causer une famine dans certains pays (Afrique, moyen orient....), ne serait-il pas plus utile de revenir à une agriculture destinée à nourrir les humains et les animaux que de produire de l'énergie ?
- Les risques aussi liés à une méthanisation à tout va, c'est une augmentation du foncier agricole, un renchérissement colossal en cas de transmission de l'exploitation puisqu'il faudra ajouter au coût des terres, des bâtiments et du matériel celui de l'installation de méthanisation. Avec, in fine, la perspective de voir les énergéticiens se substituer, via l'apport des capitaux nécessaires, aux agriculteurs !
- Volontairement, je ne parlerai pas des nuisances olfactives nauséabondes que de telles installations peuvent occasionner (secteur de Loulans Verchamps)

Pour toutes ces raisons, je ne suis pas favorable à l'implantation d'un méthaniseur sur Grandvelle.

Bien cordialement

Alain JOURDET

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows